

PV Assemblée des Délégués

Samedi 7 mars 2026 à Neyruz

Présent(e)s :

Comité directeur :

Jean-Denis Willemin	Président	JDW
Petra Ziswiler	Resp. CIEPSuisse	PZ
Damien Fellay	Resp. Equipes Nationales	DF
Christophe Schnurrenberger	Secrétaire	CS
Claude Béroud	Trésorier	CBé
Jean-Marie Arlettaz	Directeur technique	JMA
Serge Salomon	Responsable Communication	SSa
Lucien Jacot-Guillarmod	Resp. techn. et habits	LJ

Délégué(e)s au comité :

Ludivine Maitre Wicki	Co-Webmaster	LMW
Anne Arlettaz	Resp. licences	AA

Les initiales sont utilisées afin d'alléger la rédaction et la lecture

Représentants associations cantonales :

Olivier Tornay	ACVP Président	OT
Lorella Ciutto	ACVP Cheffe Arbitre	LC
Daniel Ruffieux	AVP Président	DR
Christophe Ducry	AVP Resp. champ. des clubs	CD
Dominique Longet	AVP Resp. comm. jeunes	DL
Ludivine Maitre Wicki	AVP Membre	LMW
Gisèle Leo	ACGP Resp. licences	GL
Philippe Rouveure	ACGP Président	PB
Sébastien Blanc	ACFP Président	SB
Boubacar Gueye	ACFP Vice-Président	BG
Laurent Leuenberger	AJP Président	LL
Patrick Willemin	AJP Membre	PW
Mark Zimmerli	SAP Ligaverantwortlicher	MZ
Marcel Cantoni	SAP Aktuar	MC

Membres d'honneur présents :

Raoul Bortolotti

Gérard Saladin

Marie-Claire Saladin

Georges Galloni

Présences par association cantonale :

ACGP : 8

ACFP : 5

ACVP : 10

AJP : 13

AVP : 32

SAP : 14

108 votants / majorité absolue : 55

Seuls les Délégués, le Comité Central et le Comité Directeur ont le droit de vote. Les autres participants ont une voix consultative, le cas échéant.

1. Mot de bienvenue

JDW souhaite la bienvenue aux Membres d'Honneur, aux Présidents, à tous les Délégués, aux membres du Comité Central, aux athlètes méritants, à la Commission des athlètes ainsi qu'aux membres du Comité Directeur.

Avant d'ouvrir l'Assemblée, il tient à adresser une pensée sincère à toutes les personnes touchées de près ou de loin par la tragédie du 1er janvier à Crans-Montana.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Messieurs Pierre Haraz et José Fernandez, qui nous ont quittés cette année.

Nomination des scrutateurs :

Marcel Cantoni / Laurent Leuenberger / Dominique Longet / Lorella Ciutto / Angelo Nigro.

JDW remercie également les athlètes pour leur présence.

À la suite du Comité Central de ce matin, de la lettre de l'AVP reçue cette semaine, du retour de Swiss Pétanque ainsi que du retard dans la trésorerie, deux cas de figure sont envisagés :

1er cas :

Une fois la vérification des comptes effectuée par les deux associations cantonales — l'ACFP (qui a procédé à la vérification le 6 mars à Granges-Paccot) et l'AVP (qui devra la réaliser dans les 10 jours suivant cette Assemblée) — un rapport sera établi.

Les comptes ainsi que le budget seront ensuite transmis par voie électronique à tous les Clubs. La vérification des comptes et le budget pourront alors être approuvés par retour de courriel.

2e cas :

La tenue d'une Assemblée Extraordinaire afin de valider les comptes et le budget.

JDW demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'un des deux cas.

L'assemblée accepte le 1er cas avec :

100 voix pour,
1 voix contre,
4 abstentions,
3 non-votants.

2. PV de l'Assemblée des Délégués 2025 (n'est pas lu)

Pas de question, pas d'opposition.

90 voix pour,
15 abstentions,
3 non-votants.

Le PV 2025 est approuvé.**3. Admissions – Démissions – Radiations – Demandes de congé** C.Bérout

CBé a pris contact avec toutes les associations cantonales/régionales afin d'obtenir les informations nécessaires.

Admissions :

- ACFP : Club de pétanque La Vignettaz
- AVP : Le Day
- AJP : Les Boulistes d'Ajoie

Premières années de congé :

- SAP : Pétanque Club de Bern
- AVP : Le Tourneboule
- AJP : La Boule du Tiat

Démissions :

- ACGP : Team Sport Pétanque Carouge
- SAP : PC Wohlen Bern
- ACVP : Royale Pétanque
- AVP : Pully Azzurri et L'Yverdonnoise

L'année passée, il avait été reproché à CBé que les cas n'avaient pas été votés séparément. Il demande donc à l'Assemblée si quelqu'un s'oppose à ce que les admissions, démissions, radiations et demandes de congé soient votées en un seul bloc.

Personne ne s'y oppose.

CBé demande alors d'accepter les 3 admissions, les 3 demandes de congé et les 5 démissions.

Selon document n°1 joint au PV.

Les changements selon le tableau présenté sont acceptés par :

107 voix pour,
1 non-votant.

4. **Rapports :**

a) Président

J-D. Willemin

b) Trésorier (comptes reçus par courriel le 19 février 2026)

C. Béroud

CBé annonce que chaque Club suisse a reçu les comptes annuels 2025, lesquels se terminent par un déficit de CHF 24'115.40, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 25'700.-. Nous sommes donc pratiquement en phase avec le budget (différence de CHF 1'584.60)

Il précise que nous ne pouvons pas voter ce budget aujourd'hui, car les comptes n'ont pas pu être vérifiés dans les délais. Cette vérification sera effectuée très prochainement et, comme indiqué précédemment, l'acceptation des comptes se fera par voie électronique.

CBé ajoute que nous devons fournir un effort dans tous les domaines, car au cours des trois dernières années, nous avons enregistré environ CHF 20'000.- de déficit par année. La fortune est en baisse, et c'est pour cette raison que nous vous demandons de soutenir l'augmentation de la licence. Cela ne signifie toutefois pas que nous pourrions dépenser librement par la suite et qu'il faudra gérer au mieux cet argent supplémentaire !

Raoul Bortolotti prend la parole et rappelle que, comme l'a indiqué notre trésorier central, les comptes n'ont pas pu être vérifiés. Il souligne qu'il s'agit d'un acte très important, car nous nous engageons à garantir à chacun que les comptes sont justes. Ce n'est donc pas problématique qu'ils ne soient pas contrôlés aujourd'hui : ils le seront. Une fois le rapport de vérification établi, il sera transmis, et il sera alors demandé aux clubs d'accepter les comptes. Toutes les questions nécessaires auront été posées et toutes les pièces comptables vérifiées. À l'heure actuelle, toutefois, il n'est pas possible de les approuver.

Concernant l'augmentation de la licence de CHF 20.-, Raoul Bortolotti explique avoir effectué un calcul. Cela peut sembler surprenant : on demande une hausse de CHF 20.- ce qui représente environ CHF 50'000.- de recettes supplémentaires, pour combler un déficit de CHF 24'000.-. On pourrait donc croire que tout va bien, puisque cela laisserait un bénéfice d'environ CHF 26'000.-. Mais ce n'est pas le cas, car, comme le trésorier l'a relevé dans son rapport, tout augmente. Avec une inflation de 3 % sur les frais d'hôtel, de voyage et l'ensemble des charges fixes, dans cinq ans, même avec cette augmentation de CHF 20.-, nous serons à nouveau en déficit.

C'est pourquoi la fédération doit également réaliser un effort d'économie de 20 % par année, ce qui représente environ CHF 8'000.—. Avec cette réduction des dépenses, combinée à l'augmentation de la licence, nous pourrions maintenir l'équilibre financier et éviter de revenir dans cinq ans pour demander une nouvelle hausse. L'augmentation peut sembler importante, mais le prix de la licence dans notre fédération reste extrêmement bas. Elle est néanmoins indispensable : sans cela, dans cinq ans, il n'y aura plus de fonds disponibles. En contrepartie, la fédération doit impérativement s'engager à réduire ses dépenses pour rester à l'équilibre. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre CHF 20'000.- par année avec seulement CHF 130'000.- en caisse.

- c) Vérificateurs des comptes 2025 ACFP & AVP
Les comptes ne peuvent pas être approuvés tant que leur vérification n'a pas été effectuée.
- d) Commission technique et arbitres J-M. Arlettaz
e) Responsable des licences A. Arlettaz
f) Responsable des équipes nationales D. Fellay
g) Responsable du Championnat Suisse des Clubs L. Leuenberger
h) Communication, merchandising et site internet S. Salomon / L. Jacot Guillarmod

JDW ajoute que nous recevons un décompte de la boutique en ligne tous les six mois, et que nous sommes actuellement dans l'attente du prochain. Il rappelle également que nous avons changé d'équipementier l'année passée pour passer chez Eldera, principalement pour des raisons de durabilité des équipements. Eldera nous avait proposé une gamme censée durer dix ans, voire davantage. Malheureusement, la qualité des produits ainsi que le comportement de leurs dirigeants nous ont déçus. Le contrat avec Eldera a donc été résilié, et nous sommes revenus chez Erima. C'est la raison pour laquelle vous trouverez désormais les nouveaux équipements Swiss Pétanque en marque Erima.

Nous disposons actuellement d'un stock important de maillots et pantalons Eldera à Saint-Maurice. Ce stock sera vendu à prix coûtant lors des prochains événements de Swiss Pétanque. À ce jour, ces vêtements ne sont pas encore payés, car nous n'avons toujours pas reçu de facture : cela fait maintenant huit mois que nous l'attendons. Il s'agit donc, pour l'instant, d'un stock dont nous disposons gratuitement.

- i) CIEP Suisse P. Ziswiler

JDW excuse Julio Iglesias, devenu cette année Président du CIEP Suisse et qui devait présenter le rapport du CIEP Suisse. Originaire de Berne et membre du Club de pétanque Boulissima, il s'est malheureusement cassé la jambe au travail et a été opéré hier. Il ne peut donc pas être présent aujourd'hui. JDW passe dès lors la parole à sa remplaçante : Petra Ziswiler.

- j) Commission des joueuses et joueurs L. Jacot Guillarmod

Tous ces rapports sont joints au présent document. Documents de 2 à 10.

5. Décharge au Comité directeur sortant

J-D. Willemin

DR prend la parole et rappelle que, puisque les comptes n'ont pas été contrôlés et que le budget 2026 n'a pas été reçu, il n'est pas possible de donner décharge au Comité sortant. Il précise également qu'aucune discussion n'a pu avoir lieu à ce sujet lors de la séance du Comité Central de ce matin.

JDW ajoute qu'il souhaitait accorder la décharge au Comité sortant uniquement sur la base des rapports, et non sur la partie financière. La décharge sera donc demandée lorsque les comptes et le budget auront été soumis à chaque Club.

6. Présentation et proposition d'un nouveau Comité Directeur

J-D. Willemin

JDW annonce qu'il a trouvé une personne pour reprendre la Présidence de Swiss Pétanque : Petra Ziswiler, candidate pour la période 2026–2030.

Petra se présente. Elle est originaire des Grisons et habite à Lucerne. Elle est présidente du SAP depuis plusieurs années. Elle travaille dans une entreprise informatique, au sein du département administration et finances. Elle pratique la pétanque depuis neuf ans.

Damien Fellay se présente. Il est entré au Comité Directeur en 2019 et s'engage à rester deux ans supplémentaires afin de poursuivre les projets en cours ainsi que le dicastère du Swiss Pétanque Tour.

Claude Béroud se présente. Il est entré au Comité en 2018. Ancien président de l'AJP, il a également décidé de prolonger de deux ans son mandat de trésorier afin de transmettre la caisse à une personne intéressée. Il serait souhaitable de connaître son successeur l'année prochaine afin d'assurer une transition sereine.

Christophe Schnurrenberger se présente. Il est secrétaire central depuis l'année passée, président du Club de pétanque La Bricole et responsable du calendrier et des concours au sein de l'AVP. Le poste de secrétaire représente une charge à temps complet, et il fera de son mieux pour soutenir ses collègues. Il précise toutefois qu'il ne pense pas pouvoir tenir quatre ans à ce rythme, en raison de son activité professionnelle également très prenante.

Jean-Marie Arlettaz se présente. Il envisageait de démissionner de son poste de responsable technique, ayant identifié des personnes susceptibles de le remplacer. Il leur laisse toutefois un temps de réflexion, notamment à ceux qui ont passé l'examen d'arbitre européen. Il a donc décidé de prolonger son mandat de deux ans.

Lucien Jacot Guillardmod se présente. Il est actif au sein de Swiss Pétanque depuis dix ans et à l'AVP depuis sept ans en tant que chef arbitre. Il s'occupe de la Commission des Joueurs ainsi que du merchandising. Il prolonge également son mandat de deux ans.

Serge Salomon se présente. Il est responsable de la communication depuis une année et est motivé à poursuivre cette fonction pour au moins deux ans.

Damien Fellay présente ensuite Julio Iglesias, absent ce jour, en lisant sa présentation annexée au présent PV (**Document n°11**)

Avant de passer au point suivant, JDW demande à l'Assemblée si des personnes souhaitent intégrer le Comité Directeur. Personne ne se propose.

7. Election de la Présidente

J-D. Willemin

Avant de procéder à l'élection du poste de Président, JDW précise qu'il s'agira d'un vote *ad interim*, la décharge n'ayant pas été donnée au Comité Directeur sortant. Cette élection sera définitive dès que les comptes et le budget seront acceptés.

Petra Ziswiler est élue Présidente *ad interim* avec :
105 voix pour,
3 non-votants.

PZW prend la parole et remercie l'assemblée pour son élection (**Document n°12**)

8. Election du Comité Directeur

J-D. Willwmin

107 voix pour,
1 non-votant.

DF prend la parole au nom du Comité Directeur pour proposer la nomination de Jean-Denis Willemin au titre de Président d'honneur de Swiss Pétanque (**Document n°13**)

Jean-Denis Willemin est nommé Président d'honneur de Swiss Pétanque à l'unanimité.

À la suite de la remise des cadeaux, JDW prend la parole :

« Merci, merci à vous, membres du Comité Directeur. Sans vous, rien ne pourrait avancer. Certains ont parfois l'impression que peu de choses se passent... mais on ne construit pas un bateau tout seul. C'est ensemble que nous pouvons le faire avancer même si, parfois, ce bateau a un peu de peine à trouver sa direction ou à la garder.

Ce sont pourtant vos efforts qui font briller les couleurs de notre fédération. Ce sont vous, vos clubs, vos associations cantonales et régionales, et toutes les générations qui les composent, qui faites vivre Swiss Pétanque. Du plus jeune cadet de cinq ans jusqu'à la personne de cent ans, chacun apporte sa pierre à l'édifice.

En 2018–2019, je m'étais fixé un objectif avant de quitter la présidence : atteindre 4'500 licenciés. Ce n'est pas énorme pour une fédération, mais c'est bien mieux que ce que nous vivons aujourd'hui avec seulement 2'700 licenciés. Malheureusement, nous en sommes encore là. J'ai confiance en notre Comité Directeur pour faire fructifier notre base et nous permettre d'atteindre ce chiffre, qui me paraît essentiel pour l'avenir de notre sport.

Mais avant d'y parvenir, il faudra traverser de grandes vagues notamment l'augmentation des licences.

Je ne m'attendais absolument pas à ce que vous me proposiez comme Président d'honneur. Pour être honnête, j'avais dit que le 7 mars à 17h00, j'arrêtais la pétanque. Ce n'était pas tout à fait vrai... puisqu'on m'a fixé une séance le 28 mars pour transmettre tous les savoirs et tous les contacts.

Et maintenant que je suis Président d'honneur, je continuerai à vous suivre... d'un œil bienveillant. »

9. Election des Commissions nationales de discipline et de recours

J-D. Willemin

Commission Nationale de Discipline

AJP	Membre	Steve Lauper
	Suppléant	Nadine Saladin
ACVP	Membre	Luc Guérin
	Suppléant	Stéphane Amiguet
SAP	Membre	Patrick Peretti
	Suppléant	Dorothee Fuchs
AVP	Membre	Jean-Daniel Comte
	Suppléant	Christophe Ducry
ACFP	Membre	Jean-François Fawer
	Suppléant	Christian Pasquier
ACGP	Membre	Denis Bontaz
	Suppléant	Philippe Rouveure

107 voix pour,
1 non-votant.

Commission Nationale de Recours

AJP	Membre	Olivier Portenier
	Suppléant	Peppino Natale
ACVP	Membre	Nicolas Koveschnikov
	Suppléant	Olivier Tornay
SAP	Membre	André Dällenbach
	Suppléant	Sandra Jordi
AVP	Membre	Benoît Labit
	Suppléant	Christophe Schnurrenberger
ACFP	Membre	Boubacar Gueye
	Suppléant	Sébastien Blanc
ACGP	Membre	Thierry Bondallaz
	Suppléant	Marc-Aurèle Ricci

107 voix pour,
1 non-votant.

10. Nomination des vérificateurs de compte 2027

C. Béroud

L'AVP assurera la vérification des comptes 2026 en 2027, conjointement avec l'ACVP. Le SAP sera suppléant.

Le tournus établi jusqu'en 2030 est le suivant :

Année	Vérificateur des comptes 1	Vérificateur des comptes 2	Suppléant
Comptes 2026 Vérification en 2027	AVP	ACVP	SAP
Comptes 2027 Vérification en 2028	ACVP	SAP	AJP
Comptes 2028 Vérification en 2029	SAP	AJP	ACGP
Comptes 2029 Vérification en 2030	AJP	ACGP	ACFP

11. Budget 2026

C. Béroud

JDW rappelle que le budget 2026 sera envoyé par voie électronique pour approbation.

12. Swiss Olympic – Point de situation

J-D. Willemin

Comme vous le savez, nous travaillons en étroite collaboration avec Swiss Olympic. Nous avons reçu un courrier daté du 19 février, intitulé *“Vérification de la conformité à la norme sectorielle et éthique de Swiss Pétanque”*.

Swiss Olympic y indique qu'à la fin de l'année 2025, une vérification a été effectuée afin de s'assurer que les fédérations sportives nationales respectent les exigences de la norme sectorielle. Nous avons le plaisir d'être informés que la Fédération Suisse de Pétanque répond globalement à ces exigences, notamment en ce qui concerne l'adaptation des statuts et règlements, ainsi que la publication en temps voulu des documents sur le site web ou dans l'espace membres.

La seule exigence qui n'est pas encore pleinement atteinte concerne la mise en œuvre du quota légal de genre, fixé à un minimum de 40 %. Conformément aux directives, Swiss Olympic nous demande de transmettre, d'ici fin avril 2026, une explication écrite précisant les mesures prévues pour atteindre cet objectif.

Nous remercions sincèrement Swiss Olympic pour sa reconnaissance, ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec eux. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens.

En lien avec Swiss Olympic, et comme cela a été évoqué lors des interventions de JDW dans les associations cantonales, nous avons travaillé sur le protocole d'alcoolémie. Celui-ci est désormais à jour et sera transmis à chaque Club par voie électronique. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

L'objectif de ce protocole est avant tout préventif et non répressif. Cette année, un ou deux contrôles seront effectués dans un ou deux championnats qu'ils soient nationaux ou

cantonaux. Ces contrôles seront annoncés avant la compétition. Le tirage au sort des joueurs concernés se fera durant le Championnat.

Le Comité Directeur désignera le mandataire chargé d'effectuer les contrôles. L'organisateur de la compétition ainsi que l'association cantonale concernée seront informés suffisamment à l'avance.

Ce protocole devra être affiché dans chaque Club afin que chacun soit conscient de son existence et de son importance. Nous avons élaboré ce document, ainsi que le procès-verbal de contrôle associé, en collaboration avec Swiss Olympic.

13. **Swiss Sport Integrity**

J-D. Willemin

JDW passe la parole à Jonas Personini, chef de la prévention et de la communication de Swiss Sport Integrity.

Jusqu'en avril 2021, l'organisation connue sous le nom d'Anti-Doping Suisse a été renommée Swiss Sport Integrity. Ce changement de nom reflète l'élargissement de ses missions, qui couvrent désormais non seulement l'antidopage, mais aussi la lutte contre la maltraitance dans le sport suisse. La Confédération et Swiss Olympic ont en effet décidé de créer une institution indépendante chargée de ces domaines.

Le secteur de l'antidopage reste sous la responsabilité de Swiss Sport Integrity, qui demeure le centre national de compétences. Chaque année, environ 2'500 contrôles antidopage sont effectués, y compris dans le domaine de la pétanque l'année passée. L'organisation mène également des actions de prévention auprès de toutes les fédérations membres de Swiss Olympic.

Swiss Sport Integrity gère aussi un service de signalement indépendant. Auparavant, les fédérations devaient traiter elles-mêmes les cas d'éthique. Depuis le 1er janvier 2020, ces cas sont centralisés chez Swiss Sport Integrity et ne relèvent plus des fédérations membres.

Sur le plan juridique, deux bases s'appliquent : les statuts antidopage de Swiss Olympic et les statuts juridiques du sport suisse. En tant que membre de Swiss Olympic, Swiss Pétanque est soumise à ces deux règlements, qui s'appliquent à la fédération, aux clubs et à l'ensemble des licenciés.

Les règles antidopage sont identiques pour tous les sports affiliés à Swiss Olympic : football, volleyball, natation... et pétanque. En Suisse, on compte environ 24 cas de dopage sanctionnés par an. La majorité ne concerne pas des tests positifs, mais des tentatives d'usage, par exemple lorsqu'un athlète commande une substance interdite en ligne et que celle-ci est interceptée par la douane. Même dans ce cas, une suspension peut être prononcée. Les règles s'appliquent à tous les sportifs, du sport d'élite au sport de masse, y compris aux juniors.

Concernant l'éthique, Swiss Sport Integrity reçoit chaque année de nombreux signalements. Environ un tiers concerne des atteintes à l'intégrité psychique, notamment une pression excessive sur les jeunes athlètes. Viennent ensuite les atteintes à l'intégrité physique ou sexuelle, puis les cas de discrimination ou de non-respect des principes de bonne gouvernance. Ces règles s'appliquent également à tous les membres et à tous les clubs.

Le service de signalement est indépendant et national. En cas de situation délicate dans un club, il est possible de contacter la hotline, de manière anonyme ou non. En présence

d'une atteinte à l'intégrité — psychique, physique ou sexuelle — le signalement devient obligatoire.

Deux obligations s'imposent donc :

1. **L'obligation de signaler** : par exemple, si vous êtes témoin d'un entraîneur frappant un athlète, même dans un autre sport, vous devez effectuer un signalement.
2. **L'obligation de collaborer** : si Swiss Sport Integrity ou le Tribunal du sport vous contacte, vous devez participer à la procédure.

Le rôle des clubs et des membres de Swiss Pétanque est triple : informer, sensibiliser et prévenir. Il s'agit de transmettre les informations reçues aujourd'hui, de relayer les campagnes de Swiss Olympic et de contribuer aux actions de prévention menées conjointement.

En résumé : les règles antidopage et éthiques s'appliquent à toutes et tous. Merci d'en informer vos membres afin d'éviter des sanctions.

Une question est posée concernant les joueurs consommant du cannabis : comment gérer les situations où un joueur participe à une compétition sous l'influence du THC ?

Le THC et les autres cannabinoïdes sont interdits en compétition. Le problème est que, chez les consommateurs réguliers, ces substances peuvent s'accumuler dans l'organisme : même en arrêtant trois ou quatre jours avant une compétition, des traces peuvent subsister. Il faut parfois jusqu'à trois mois pour que le THC disparaisse complètement du corps.

Si un joueur est contrôlé positif au THC, il risque une suspension d'au minimum trois mois.

Qui est compétent en Suisse pour effectuer ces tests ? C'est Swiss Sport Integrity qui en a la responsabilité. Ils peuvent intervenir lors d'un Championnat sans annonce préalable.

14. **Swiss Pétanque Tour**

D. Fellay

DF lit son rapport (**Document n°14**)

15. **Proposition et approbation des Statuts de Swiss Pétanque**

D. Fellay

Nous n'avons pas pu transmettre les Statuts dans les délais, ils ne pourront donc pas être approuvés aujourd'hui. Nous avons revu nos Statuts et, avant de vous les soumettre, nous les avons fait examiner par un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit du sport et des associations, afin de garantir leur pleine conformité et de nous assurer qu'ils soient parfaitement en ordre.

En parallèle, nous allons retravailler les règlements de discipline et solliciter également un regard juridique externe, afin que ces deux règlements soient en adéquation avec le Code civil et le Code des obligations.

Les statuts seront donc soumis au vote lors de la prochaine Assemblée des Délégués, ou éventuellement par voie électronique en cours d'année. Ce point sera discuté prochainement avec le Comité Central.

16. Proposition des Associations Cantonales/Régionales et du Comité Central J-D. Willemin

Changement de quotas du Championnat Suisse Doublettes

JMA prend la parole. Nous ne trouvons plus suffisamment de sites capables d'accueillir le nombre de terrains requis pour un Championnat Suisse Doublettes. C'est pourquoi une proposition de modification des quotas et des formules du Championnat Suisse Doublettes vous est soumise, afin de remplacer le système actuel, devenu difficile à gérer et qui ne correspond plus à la répartition réelle des licences.

Jusqu'à présent, les quotas étaient de 112 équipes seniors, 48 équipes vétérans et 64 équipes féminines. Cette répartition n'est plus adaptée : nous comptons aujourd'hui plus de la moitié de vétérans et nettement moins de seniors. Il n'est donc plus cohérent de maintenir 112 équipes seniors contre seulement 48 équipes vétérans.

De plus, avec 112 équipes, nous nous retrouvions avec un très grand nombre de poules de trois. Cela entraînait quotidiennement plusieurs appels de clubs demandant pourquoi ces poules n'étaient pas complétés. Or, nous ne pouvons pas accepter davantage d'équipes, faute de terrains disponibles. À cela s'ajoute le fait que cinq ou six équipes ne se présentent pas le samedi matin, ce qui crée des poules de deux. Les deux équipes ainsi qualifiées se retrouvent alors à attendre jusqu'à 14h00 pour jouer, ce qui n'est satisfaisant pour personne.

La proposition est donc de fixer un quota uniforme de 64 équipes pour les catégories Seniors, Dames et Vétérans. Le déroulement serait le suivant : début du Championnat le samedi matin, puis seizièmes et huitièmes l'après-midi ; quarts et demi-finales le dimanche matin ; finales à 14h00. Cette organisation permettrait également d'attirer davantage de spectateurs pour les finales.

Une deuxième variante, également basée sur 64 équipes, consisterait à ce que les joueurs évoluent uniquement dans leur catégorie respective.

La première proposition est acceptée par :

76 voix pour,
19 voix contre,
4 abstentions,
9 non-votants.

La deuxième proposition n'est pas acceptée :

21 voix pour,
57 voix contre,
6 abstentions,
24 non-votants.

Changement de quotas du Championnat Suisse de tir de précision

Jusqu'à présent, les quotas étaient de 24 équipes Seniors, 24 équipes Vétérans et 16 équipes Féminines. Après les deux tours qualificatifs, les huit meilleurs tireurs poursuivaient dans le concours A, les tireurs classés du 9^e au 16^e intégraient le concours B, et du 17^e au 24^e le tir s'arrêtait là.

La proposition est désormais de fixer un quota uniforme de 16 équipes pour les catégories Seniors, Vétérans et Féminines. Concrètement, après les deux tours qualificatifs, les huit premiers tireurs seraient qualifiés pour le concours principal (A), tandis que les huit suivants participeraient au concours complémentaire. Ainsi, aucun joueur ne serait éliminé d'emblée.

Cette proposition est acceptée par :

61 voix pour,
21 voix contre,
18 abstentions,
8 non-votants.

Pour la deuxième proposition, il est demandé à l'assemblée si chaque joueur doit jouer dans sa catégorie.

Cette proposition n'est pas acceptée :

18 voix pour,
67 voix contre,
23 non-votants.

Augmentation du prix de licence – Avenir financier de Swiss Pétanque

JDW prend la parole pour présenter cette proposition. Il rappelle que la stabilité économique de notre Fédération conditionne directement sa capacité à se développer, à renforcer la formation, à promouvoir la discipline ici comme ailleurs, à accompagner nos structures, à relever les défis et à maintenir une présence compétitive sur les scènes nationales et internationales. Il s'agit d'un enjeu collectif et stratégique.

Nous passons donc au vote concernant l'augmentation de la licence nationale, qui passerait de CHF 42.- à CHF 62.-. Cette proposition ayant déjà été discutée dans vos Clubs, nous n'y reviendrons pas davantage.

DR, Président de l'AVP, prend la parole. Il explique que, ce matin, le Comité Central a discuté de la question. L'AVP n'est pas opposée à une augmentation de la licence, mais elle ne peut pas soutenir cette proposition en l'état, car le budget présenté n'explique pas clairement les raisons de cette hausse, en dehors des éléments publiés sur Facebook.

Il précise que l'AVP comprend parfaitement la situation actuelle. Toutefois, selon les calculs présentés ce matin et précédemment, cette augmentation pourrait ne pas suffire pour assurer l'avenir financier de la Fédération. L'AVP a demandé que Swiss Pétanque prenne des mesures permettant de réaliser au moins 20 % d'économies. Il est toujours facile de dépenser, mais sur trois ans, les pertes cumulées atteignent CHF 60'000.-.

La demande de 20 francs supplémentaires par licence représente environ 52'000 francs, ce qui permettrait de compenser les pertes passées, mais ne garantit rien pour le futur. C'est pourquoi DR invite chacun à réfléchir sereinement à l'objectif et à la vision à long terme.

L'AVP souhaiterait disposer du budget complet avant de pouvoir valider définitivement cette augmentation. Il remercie l'Assemblée de son attention.

JDW demande si quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole. Il rappelle que cette proposition, inscrite à l'ordre du jour, doit être soumise au vote immédiatement, sans attendre la présentation du budget. L'augmentation entrerait en vigueur en 2027. Le budget 2026, quant à lui, ne sera pas établi en fonction de cette hausse prévue pour 2027. RB demande que la proposition soit amendée : selon lui, l'augmentation ne devrait être appliquée qu'une fois le budget ajusté et accompagné de mesures de réduction des dépenses.

JDW invite alors l'Assemblée à se prononcer sur cet amendement.

L'assemblée refuse l'amendement proposée par l'AVP :

45 voix pour,
51 voix contre,
1 abstention,
11 non-votants.

À la suite de ce refus, il est demandé de voter sur l'augmentation du prix de la licence en 2027.

Augmentation du prix de la licence en 2027 :

53 voix pour,
41 voix contre,
3 abstentions,
11 non-votants.

JDW remercie l'Assemblée pour son engagement en faveur de l'avenir de Swiss Pétanque. Il assure que le Comité Directeur mettra tout en œuvre pour réaliser également des économies.

Proposition du SAP : réintroduction du concours B

PZW prend la parole et lit la proposition du SAP (**Document n°15**)

Frédéric Métaïron prend la parole. Il précise qu'il est personnellement opposé au concours B, non pas en raison des personnes concernées, mais parce qu'il estime que, si l'objectif est d'élever le niveau, il faudrait remplacer le concours B par un véritable concours complémentaire. Celui-ci pourrait également attribuer des points.

Selon lui, avec le système actuel, le 9^e du concours A et le 9^e du concours B ne sont même pas certains de jouer, ce qui n'est pas cohérent si l'on souhaite valoriser la performance. De plus, dans le concours B du SPT, on retrouve souvent des équipes classées autour de la 65^e place ; elles touchent une enveloppe alors que des joueurs ayant obtenu de bons résultats toute l'année ne gagnent rien parce qu'ils n'ont pas été choisis.

Il propose donc que les huit premiers du classement puissent choisir leurs partenaires parmi les 32 premiers joueurs. Les huit joueurs restants deviendraient alors chefs d'équipe pour le concours B et pourraient sélectionner leurs coéquipiers jusqu'au 50^e rang. Ce système serait, selon lui, plus juste et plus reconnaissant pour ceux qui ont accumulé des points tout au long de la saison.

Pour DF, l'essence même du SPT réside dans son caractère inclusif, populaire et convivial, qui contribue à la promotion de la pétanque. Si l'on se concentre uniquement sur l'élite, on oublie toute la base des licenciés. En Suisse, nous avons 2'500 licenciés, pas seulement 50.

Il explique qu'en tant que joueur moyen, aller au bout d'un concours B reste une vraie performance : même si le niveau des adversaires n'est pas celui du concours A, un joueur qui atteint la finale ou la victoire en concours B doit tout de même gagner huit à neuf parties.

Stéphane Lambert, du Club de Bulle, prend la parole. Il rappelle qu'il a eu la chance de créer le SPT avec ses collègues du Comité Directeur, avant de devoir quitter le Comité pour des raisons professionnelles. Il précise qu'il ne sait pas si cela a été mentionné, mais le règlement prévoit que les finales du SPT peuvent être organisées entre début avril et fin juillet.

Dans l'hypothèse où aucun Club ne se proposerait pour accueillir les finales, il évoque la possibilité (si cela est réalisable) d'organiser lui-même l'événement pour les joueurs ayant marqué des points durant la saison 2025. Toutefois, il prévient que, si l'organisation devait se faire hors délai, il ne serait pas possible de fournir les maillots officiels.

Afin d'aider Damien, il propose éventuellement d'organiser la finale à Genève, avec une réduction de moitié des gains attribués aux joueurs, de manière à éviter que l'organisateur (en l'occurrence lui) ne doive financer personnellement le montant manquant. Il précise également que, s'il devait prendre en charge l'organisation, celle-ci ne se déroulerait pas en centre-ville.

Il ajoute que si certains organisateurs peinent à trouver des bénévoles pour tenir la cuisine, il travaille justement pour une entreprise spécialisée dans les poulets rôtis...

Nicolas Mathey, du Club du Léman Pétanque, prend la parole. Il estime que la proposition est bonne, mais se dit toutefois un peu embarrassé. Il rappelle qu'il représente son Club et que, comme pour toutes les autres décisions soumises au vote, son Club procède d'abord à une consultation de ses membres. Recevoir l'information seulement aujourd'hui et devoir prendre une décision immédiate pour l'ensemble de son Club le met donc dans une position délicate.

Selon lui, puisque des votes par voie électronique sont prévus prochainement, cette proposition devrait être envoyée en même temps que les autres documents. Cela permettrait aux Clubs (et en particulier au sien) de présenter la proposition à leurs membres et de la soumettre au vote à ce moment-là.

JDW annonce que cette proposition sera votée par voie électronique en même temps que les comptes, le budget et la décharge au Comité Directeur sortant.

17. Parole aux Délégués

J-D. Willemin

Personne ne désire prendre la parole.

18. Cérémonie des récompenses (Document n°16)**Championnat Suisse des Clubs 2025**

L. Leuenberger

LNB :

3^{ème} : L'Onésienne,
3^{ème} : Meyrin Pétanque 2,
2^{ème} : Le Bérudier,
1^{er} : PC Zürich

LNA :

3^{ème} : La Genevoise,
2^{ème} : Bulle,
1^{er} : Meyrin Pétanque

Meyrin Pétanque a également décroché une médaille de bronze lors du Championnat d'Europe des Clubs

Récompenses individuelles et collectives

J-D. Willemin

- Sandra Lüthi : Record d'Europe de tir de précision, sa médaille de bronze au championnat du monde de tir de précision et la victoire en Coupe des Nations.
- Jérémy Biselx : Médaille de bronze au championnat du monde de tir de précision et la victoire en Coupe des Nations.
- Charline Wicki pour avoir remporté la Coupe des Nations.
- Loris Juriens pour avoir remporté la Coupe des Nations.
- Joseph « dit Mamour » Molinas, Giovanni Tamburini, Jean-Jacques Masneri et Philippe Basting pour leur titre de Champions d'Europe Vétérans.
- Joseph « dit Mamour » Molinas et Maiky Molinas pour leur titre de vice-champions du monde doublettes

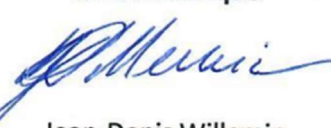
Plus d'autres interventions, le Président remercie l'assemblée pour leur présence et pour la confiance témoignée. Invitation à partager le verre de l'amitié.

Fait le 15 mars 2026



Christophe Schnurrenberger
Secrétaire Général

Swiss Pétanque



Jean-Denis Willemin
Président